

# CONTRIBUTION

Association : Protection de la santé et du cadre de vie – BP 133 – 81303 GRAULHET  
CEDEX

E.Meal : [mas.mj@wanadoo.fr](mailto:mas.mj@wanadoo.fr)

Messieurs,

L'association « Protection de la santé et du cadre de vie » de Graulhet a tenu à participer activement au débat public autour du projet de liaison Castres/L'Union en donnant un regard nouveau sur un projet qui ne concerne pas le secteur graulhétois directement.

Le projet autoroutier va certes donner une liaison plus directe à Castres, voire les monts de Lacaune, en direction de Toulouse à première vue, cependant :

- 1) On est en droit de penser que l'économie du secteur pourrait être boustée, bien que sur d'autres secteurs, cela s'est avéré faux (désertification, délocalisation d'entreprises pour se mettre sur l'axe autoroutier, ex : autoroute Toulouse/Albi, perte d'entreprises de Graulhet pour s'installer à Lagrave)
- 2) L'arrivée à L'Union de cette autoroute ne va que rajouter à l'encombrement déjà important. Mauvais choix d'arrivée.

Qui peut laisser à penser qu'un périphérique extérieur sur la large ceinture de Toulouse pourrait dans quelques années voir le jour ?

- 3) Sur le choix du trajet et donc des terres gelées, ce territoire est le secteur vert de l'agriculture, une zone laissée libre pour satisfaire les besoins de la population actuelle et à venir de Midi-Pyrénées.

Mauvais choix pour une stratégie durable, peu coûteuse, peu consommatrice en CO2 (transport d'alimentation obligatoire à très court terme)

- 4) Autoroute payante → donc tout le monde ne pourra l'emprunter → axe routier existant restera encombré et toujours aussi dangereux (virages ou lignes droites pas sécurisés). Qui entretiendra cet axe → bitume refait ? avons-nous une garantie qu'un bon entretien sera fait régulièrement ?

Que dit le grenelle de l'environnement ?

- Plus de création de grands axes routiers mais une priorité au chemin de fer et au ferroutage. Sur ce secteur il existe une ligne de chemin de fer, améliorons

là, voire, doublons là, après avoir fait une campagne de sensibilisation auprès de la population

- Développer le transport en commun avec toutes les correspondances adéquates
- Un axe autoroutier amène un déplacement de la population, des villages deviennent des petits bourgs, des petites villes, des villes plus importantes. Les infrastructures ne précèdent jamais, elles suivent la demande tant bien que mal (problèmes financiers) cela engendre des problèmes nouveaux de pollutions (assainissement, déchets), mais aussi destruction de la faune et de la flore → perdue à jamais. Notre planète n'a pas besoin de cela en plus de ce que les hommes lui ont déjà fait subir.
- Une autre question nous pose problème. Pourra t'on garantir que le Conseil Général du Tarn pourra continuer à assumer d'autres dépenses d'entretien, mais surtout, d'aménagements routiers sur d'autres axes dangereux ? Ces axes restent vitaux pour des localités qui n'ont ni train, ni gare, ni transports en commun dignes de ce nom. Ex : secteur graulhérois et communes environnantes → transports scolaires peu à la hauteur pour une population importante.

Conclusion :

Après réflexion, nous souhaitons que les terres continuent à nourrir la population de Midi-Pyrénées, que l'axe routier soit aménagé pour l'ensemble des utilisateurs et non pour quelques privilégiés et que d'autres alternatives soient pensées et mises en place en tenant compte du Développement Durable.

Les décisions prises aujourd'hui seront soit bénéfiques soit abominables pour les générations futures.

Nous vous en souhaitons bonne réception,

Et vous présentons, Messieurs, nos bien sincères salutations.

La présidente

Mme Sylvie MAS